

LE JARDIN CONSERVATOIRE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DU DAHLIA À FLAMANVILLE



Collection Nationale

La Société Française du Dahlia et son président, M. Michel ROBERT, présente son Jardin Conservatoire dans le superbe cadre du parc du château de Flamanville (Manche), en collaboration étroite avec la municipalité, propriétaire du site, qui assure la culture, la conservation et la mise en valeur de la collection de la Société Française du Dahlia, sous les auspices de M. Patrick FAUCHON, Maire, et sous la direction de M. Noël MADELEINE, Responsable des espaces verts de Flamanville, et diplômé du Lycée Agricole et Horticole de Coutances, dont il serait superflu de souligner la notoriété en matière de culture du dahlia.

Les objectifs de ce conservatoire peuvent se résumer ainsi :

- Regrouper et pérenniser les collections éparses des membres de la Société Française du Dahlia ainsi que le vaste patrimoine génétique que la collection ainsi formée représente et en faire une collection internationale de référence.*
- Appuyer cette collection sur un laboratoire de régénération in-vitro, permettant de restituer un état sanitaire satisfaisant aux plantes atteintes de maladies à virus.*
- Ouvrir la collection au public.*
- Rendre ce patrimoine disponible aux professionnels et aux amateurs éclairés.*
- Faire tout cela efficacement, mais dans le souci constant du moindre coût.*

L'objectif n'est donc pas de faire une exposition de plus, mais de sauver de la disparition rapide et programmée dès qu'elles quittent le catalogue, les variétés françaises, belges, allemandes, néerlandaises, américaines ou autres pour les conserver en bon état.

Notre conservatoire a été homologué en décembre 2008 par le Conservatoire des Collections Végétales Spécialisées (CCVS) en tant que "Collection Nationale", le plus haut niveau de reconnaissance par cet organisme spécialisé. C'est à ce jour la plus importante collection française de dahlias.

*Par ailleurs, la gestion des cultivars doit s'autofinancer. C'est la raison pour laquelle nous proposons à la vente chaque année les tubercules surnuméraires dans toutes les variétés pour lesquelles la récolte s'est avérée suffisante, à l'exception toutefois des variétés protégées (reconnaisables dans le catalogue par le symbole ®) et des variétés commercialisées en France, pour lesquelles nous dirigeons vers les producteurs ad hoc. De nombreuses variétés rares ou inédites demeurent néanmoins disponibles. Les sommes ainsi récoltées sont intégralement réinvesties dans le Jardin Conservatoire et ne financent que lui, conformément aux dispositions de la loi du 1er juillet 1901 relative aux associations sans but lucratif. Vous pouvez dès à présent réserver les variétés qui vous tentent : un **bon de précommande** est joint à ce catalogue. Le prix unique est de 4€ par tubercule pour la saison 2009-2010.*

*Notre collection s'élève déjà à plus de 1000 variétés et est sujette à un accroissement très rapide. ...Ce qui ne nous empêche évidemment pas de **rechercher toutes les variétés anciennes** (même si vous n'en connaissez pas le nom) et les variétés "exotiques" issues de pays lointains ou dans lesquels la législation sur les exportations de végétaux est particulièrement contraignante.*

COMMENT LIRE LE CATALOGUE ?

La première colonne « RÉFÉRENCE » indique la référence de chaque variété dans la collection. Les trois premiers chiffres nous renseignent (de façon codée) sur la forme, la taille et la couleur de la fleur. Ce sont les « classes » américaines, aussi sont-elles comprises par les amateurs de tous les pays du monde, même s'ils ne lisent pas la description en français. Les quatre derniers chiffres renvoient au classement alphabétique des variétés.

La deuxième colonne comporte la liste des variétés ou cultivars. La Collection Générale est présentée au jardin en suivant l'ordre des références ; ainsi, tous les grands cactus rouges ou les petits décoratifs blancs, par exemple, sont-ils montrés côte à côte, se qui facilite les comparaisons. Les variétés sont classées dans le catalogue dans le même ordre que sur le terrain.

Les Carrés d'Observation / Multiplication Suivent la même logique, autant que faire se peut car les caractéristiques de certains cultivars exotiques ne nous sont pas toujours très bien connus avant la floraison.

La troisième colonne « Ø », donne le diamètre des fleurs, selon le code américain, adopté par la France l'an dernier. Comme pour la référence, il permet la compréhension indépendamment de la langue utilisée. Ce code est très simple : il va de « AA » à « M », suivant les critères suivants :

AA = très grande fleur (ou fleur « géante »), soit + de 25 cm de diamètre en début de floraison ; A = grande fleur, comprise entre 20 et 25 cm en début de floraison ; B = fleur moyenne, entre 15 et 20 cm de diamètre ; BB = petite fleur, entre 10 et 15 cm de diamètre ; enfin M = miniature et qualifie des fleurs d'un diamètre inférieur à 10 cm.

Les normes de **hauteur** sont les suivantes : « haut » : au moins 80 cm à plein développement ; ½ nain : entre 40 et 80 cm ; nain : moins de 40 cm.

La colonne n°5 indique la forme des fleurs. Les formes sont très nombreuses chez le dahlia, et les définitions rigoureuses : aussi une certaine complexité est-elle inévitable.

Les dahlias *décoratifs* présentent des pétales (ou « ligules ») larges et plats. Les décoratifs formels respectent strictement le type, tandis que les décoratifs informels (on disait autrefois « hybrides ») arborent des ligules rubanées, tourmentées, voire turbinées à la pointe ; les dahlias *cactus* possèdent des ligules turbinées sur toute leur longueur ; ils peuvent être droits lorsque les pétales sont rayonnants, ou incurvés lorsque ceux-ci s'incurvent en griffe vers le centre de la fleur ou virevoltent en tourbillonnant. Les dahlias *semi-cactus* sont intermédiaires entre décoratifs et cactus : leurs ligules ne sont turbinées que sur une fraction de leur longueur, de l'ordre de la moitié. Les variétés de ce type sont très nombreuses. Les *dentelles* ont des pétales frangés (on dit « laciniés ») ; les *fleurs de camélia* se sont dégagées des décoratifs au milieu du siècle dernier : leurs ligules sont

particulièrement plates et arrondies aux extrémités tandis que les fleurs sont très aplaties et jamais très grandes. **Balles, balles miniatures et pompons** présentent des fleurs sphériques aux ligules alvéolées « en nid d'abeilles » ; ils ne diffèrent que par leur taille, les balles atteignant un maximum de 15 cm de diamètre, tandis que les pompons ne dépassent jamais 5 cm de diamètre. Les variétés à **fleurs d'anémone** présentent un rucher central, tandis que les **collerettes** arborent des pétales souvent en contraste avec la couleur des pétales. De leur côté les **simples** sont ...simples, et les **fleurs de pivoine** ont deux rangées de ligules au moins. Enfin, les **étoilés** ont des ligules turbinées dans le sens contraire des cactus : au lieu de montrer le dessus de leurs pétales, ils préfèrent en montrer le dessous.

La sixième colonne informe sur la couleur. Deux couleurs sans autre précision (par exemple « Rose/blanc ») signifient un mélange, à dominante claire ou foncée. Les « bicolores » présentent deux (ou trois) couleurs franchement tranchées, tandis que les « panachés » sont parsemés de mouchetures.

La septième colonne donne le nom de l'obtenteur de la variété, lorsque celui-ci est connu ; **tandis que la huitième rapporte le pays dans lequel la variété a été obtenue.**

Enfin, la dernière colonne renferme les dates de mise au commerce (on dit « dissémination ») de chaque variété. Dans le cas de variétés en attente de commercialisation, l'année indiquée est l'année de première floraison. Ces variétés sont reconnaissables grâce au symbole « ° » après la date.

COMMENT LIRE LES ÉTIQUETTES DE L'EXPOSITION ?

En haut à gauche, vous pouvez lire la **référence** de la variété au Conservatoire ;

En haut, à droite, sont portés le symbole de la **taille** de la fleur, la **forme** et la **couleur** de celle-ci ;

Au centre, le **nom de la variété**, et éventuellement les synonymes utilisés ou les corruptions du nom d'origine que vous pouvez rencontrer dans certains catalogues,

En bas, le **nom de l'obtenteur**, le **pays d'obtention** et l'**année** de dissémination.

....Bonne visite !